

# LE JOUR

lejourdalgerie@hotmail.fr

D ' A L G E R I E

Quotidien national d'information - Quatrième année - N° 1802 - Jeudi 23 juillet 2009 - Prix : 10 DA

TIZI OUZOU



## 18 foyers d'incendie

Page 4

# Week-end semi-universel Un pas en avant

Aspirant à s'intégrer dans la mondialisation économique, à travers l'OMC et un partenariat avec l'Europe, de plus en plus de voix, surtout dans les secteurs d'activités concernés, se sont élevées contre le maintien du week-end islamique. Pages 2 et 3



CR Belouizdad



## Le Chabab rate sa préparation

Page 23

## Un pas semi-universel pour les Algériens

LES POINTS de vue de la population algérienne à propos du nouveau congé hebdomadaire montrent plusieurs divergences. Cette nouvelle a créé déjà un écho et des réactions différentes dans la rue algérienne. Bien que cette décision n'a pas touché au vendredi, le jour sacré de la société musulmane, plusieurs réponses n'ont pas souhaité le bienvenue au nouveau week-end. Les fidèles et défenseurs du week-end traditionnel pensent que le samedi est un jour de repos pour les juifs. Selon eux, le fait de partager le même jour du week-end avec les juifs, est un manque de respect pour les principes et les coutumes d'une société arabo-musulmane et c'est une façon d'imiter une partie d'un mode de vie occidental. D'autres points de vue ayant des tendances religieuses, sont satisfaits, tant que le vendredi n'a pas été touché, il est très important pour eux que la nouvelle décision prenne en considération le jour de la prière. De leur côté, les commerçants ayant l'habitudes de travailler du samedi au jeudi, ne semblent pas être touchés par le nouveau congé hebdomadaire, du moment que leur seul jour de repos a été depuis toujours le vendredi. Toutefois, certains d'entres eux préfèrent attendre pour voir comment les Algériens vont s'adapter au nouveau week-end, voir si le samedi sera un jour de sorties pour la société algérienne ou bien au contraire, ils en profiteront en se reposant chez eux. Pour certains citoyens, cette marche vers le week-end semi-universel constitue beaucoup plus un changement d'habitude, même si c'est un pas qui n'aura pas beaucoup d'effet sur le plan social comme c'est le cas sur le plan économique, ça leur donne un sentiment d'avoir perdu une vieille coutume pour passer à une autre. Par ailleurs, une autre partie de l'opinion publique veut se mettre totalement à l'heure universelle, cette tranche opte catégoriquement pour un week-end de samedi-dimanche et souhaite que cette décision soit une démarche qui instaurera un week-end universel pour une meilleure adhésion algérienne au monde, particulièrement, sur le plan économique. En 1976, le président Houari Boumediène avait signé la décision de faire des jeudi et vendredi un week-end national à quelques jours du mois sacré du ramadhan. 34 ans après, le changement du week-end national coïncidera à six jours près avec le mois de ramadhan, reste à savoir si le hasard des dates n'a sa part dans la prise de cette nouvelle décision.

Yasmine Ayadi

## Week-end semi-universel Un pas en avant

■ Aspirant à s'intégrer dans la mondialisation économique, à travers l'OMC et un partenariat avec l'Europe, de plus en plus de voix, surtout dans les secteurs d'activités concernés, se sont élevées contre le maintien du week-end islamique.

Par Farid Chekrine

Après avoir été depuis 1976, l'un des rares pays avec la Libye et le Soudan à adopter le week-end dit islamique (jeudi et vendredi), l'Algérie vient de rejoindre officiellement le groupe des pays musulmans qui fonctionnent avec le système du week-end semi-universel, c'est-à-dire du repos hebdomadaire le vendredi et le samedi. Il ne reste plus que la Tunisie et le Maroc qui conservent, au sein des pays arabes, le week-end universel (samedi et dimanche) pour des raisons essentiellement économiques. Il est reproché à ce type de week-end, en vigueur pourtant dans toute la planète (d'où sa dénomination d'universel), d'être articulé sur le modèle chrétien du repos hebdomadaire qui situe le dimanche comme

«Jour du Seigneur». Israël, par exemple, a adopté le week-end semi-universel (vendredi et samedi) par rapport au jour du samedi consacré au sabbat, quoique dans les faits c'est plutôt le week-end universel qui est observé dans ce pays. Les raisons de ce changement en Algérie seraient liées essentiellement au fonctionnement de l'économie. Aspirant à s'intégrer dans la mondialisation économique, à travers l'OMC et un partenariat avec l'Europe, de plus en plus de voix, surtout dans les secteurs d'activités concernés, se sont élevées contre le maintien du week-end islamique. Certains partis politiques comme le RCD en ont fait une revendication prioritaire. Ces positions se basent sur diverses considérations et rapports d'experts, et notamment sur les chiffres de la Banque mondiale qui situe la

perte pour l'économie nationale à hauteur d'un milliard de dollars annuellement. La même banque évalue le gain pour l'Algérie de l'ordre de 1,2% du PIB par an. Il paraît ainsi évident que la situation antérieure devait changer. Les hésitations du gouvernement en la matière semblent dues à des raisons politiques, voire idéologiques. On prête aux voix qui exigeaient le changement des calculs autres que l'efficacité économique, sans se rendre compte que les conservateurs eux-mêmes se rendent coupables de ces mêmes calculs. Ainsi, le «débat» des pour et du contre a déserté le champ de la raison pour n'être plus qu'un symbole entre deux tendances, l'islamiste et le non islamiste. En outre, le terrorisme continue à sévir en Algérie, et dans un contexte de réconciliation nationale, toute décision de type poli-

tique, pouvait paraître comme une provocation contre l'un ou l'autre des deux camps. De ce point de vue, l'arbitrage que vient d'opérer l'Etat, par son Conseil des ministres, est heureux même si le souci de «couper la poire en deux» a prévalu. Rien ne dit, en effet, que le vendredi est un jour où on ne doit pas travailler, aux yeux de l'islam. Le Coran lui-même est étranger à l'idée que Dieu s'est «reposé» le septième jour. Faire la prière et rejoindre son lieu de travail est parfaitement conforme à la religion musulmane. La Tunisie comme le Maroc, qui sont voisins de l'Algérie, ont évité toute démagogie sur ce sujet, et ils en recueillent les dividendes. Pour autant, l'Algérie vient d'accomplir un pas en avant, et cela vaut toujours mieux qu'un pas en arrière.

F. C.



## L'Algérie compensera-t-elle ses pertes économiques ?

Par Fella M.

En passant au week-end semi-universel (vendredi-samedi), à partir du 14 août prochain, l'Algérie pourra-t-elle rattraper le manque à gagner sur le plan économique ? La Banque mondiale (BM) a avancé une croissance de 3% du produit intérieur brut (PIB) en cas de passage au week-end «universel» (samedi-dimanche) et la Société financière internationale (SFI) a estimé les pertes à plus d'un milliard de dollars annuellement, avec le week-end actuel (jeudi-vendredi).

Calqué sur celui pratiqué par quelques rares pays musulmans comme la Libye et l'Arabie saoudite, le week-end du jeudi-vendredi a été délaissé au profit du week-end semi-universel du vendredi-samedi par le secteur privé depuis deux ans déjà. Les opérateurs économiques du secteur privé comme ceux du secteur public ont depuis longtemps réclamé le passage au week-end «universel» et dans le cas échéant partager la poire en deux pour un week-end du vendredi-samedi, d'autant plus que 60% des échanges commerciaux de l'Algérie se font avec l'Europe, les Etats-Unis et la Chine.

La Nouvelle conserverie algérienne (NCA) a adopté le week-end semi-universel en septembre 2008 pour ses travailleurs. La NCA, qui est une entreprise privée et de droit algérien, rejoint ainsi Arcelor-Mittal Annaba, filiale

algérienne du géant mondial de l'acier, Arcelor Mittal Steel, qui avait décidé en juin 2007 de passer au week-end du vendredi et samedi. D'autres sociétés étrangères de droit algérien se reposent le vendredi et samedi comme les opérateurs de téléphonie Djedzy, Nedjma et même Lacom, et cela depuis leur installation en Algérie. Le repos hebdomadaire des ambassades orientales et occidentales est fixé, depuis mai 2008, le vendredi-samedi à l'exception de l'ambassade des Etats-Unis.

Par ailleurs, l'Algérie s'est engagée dans des accords économiques qui ne lui permettent plus de maintenir le week-end actuel, notamment en vue de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et son adhésion à la Zone arabe de libre-échange (Zale). Ainsi, elle rejoint le Koweït, le Bahreïn, les Emirats arabes unis et le Qatar. Des pays avec lesquels l'Algérie intensifie depuis les années 2000 ses relations économiques.

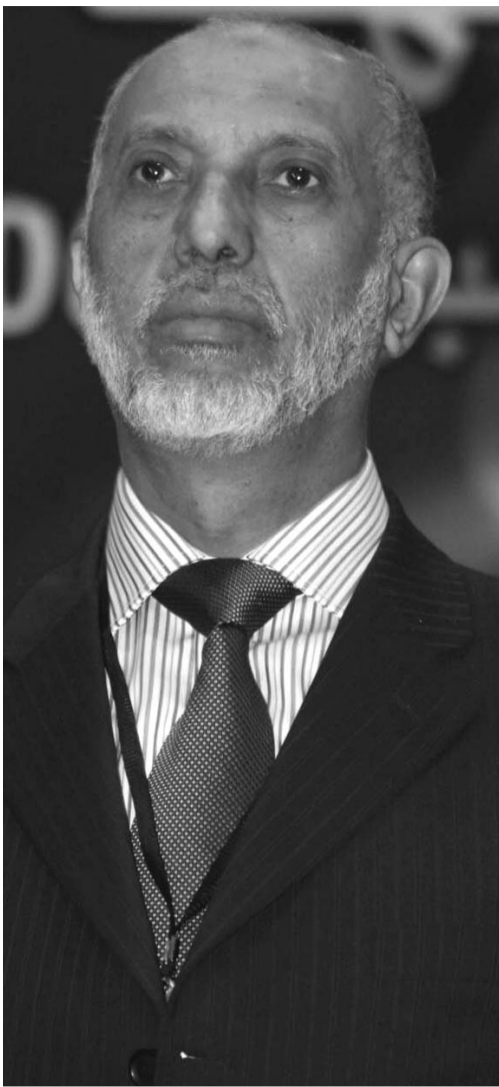
Les banques algériennes ont depuis toujours adopté le week-end du vendredi-samedi pour pouvoir échanger avec les autres banques à travers le monde. Dans la finance, pas de place à l'idéologie, car le temps c'est de l'argent. Par ailleurs, les opérateurs rencontrent beaucoup de difficultés au niveau des ports car si la marchandise arrivait le mercredi, ils devaient attendre jusqu'à samedi pour pouvoir accomplir leurs formalités

puisque les ports algériens ne travaillent pas le jeudi-vendredi. En fait, il s'agit de quatre jours de perdus pour les ports et les opérateurs : deux jours du week-end algérien et deux autres jours pour le week-end «universel». En octobre 2006, le Forum des chefs d'entreprise (FCE) avait demandé la révision du repos hebdomadaire. Alors président du FCE, Omar Ramdane, avait relevé que les pays qui, comme l'Algérie, adoptent encore le jeudi-vendredi «sont minoritaires dans le monde arabe». Ainsi, 5 pays adoptent le samedi-dimanche, 7 ont un «week-end universel aménagé» (vendredi-samedi) et 7 autres (Algérie, Libye, Soudan, Arabie saoudite, etc.) en sont encore au jeudi-vendredi. Il avait même proposé alors une pause entre 12h et 14h30 chaque vendredi pour permettre aux gens d'accomplir leur devoir religieux. Ce qui n'était, selon lui, pas contradictoire avec les recommandations de l'Islam et il a estimé que le week-end actuel «constitue un anachronisme préjudiciable pour l'entreprise algérienne». «Il est absurde d'avoir uniquement 3 jours (lundi, mardi et mercredi) de contacts économiques avec l'espace européen», avait-il estimé, notamment depuis la signature des accords d'association avec l'Union européenne (UE).

Le fait que l'Algérie adopte un week-end aménagé du vendredi-samedi arrivera-t-elle au moins à atténuer ses pertes économiques de moitié ?

F. M.

Phs. > Le Jour



**L'édito du Jour**

**Petits comptes  
entre  
partenaires**

Par Aïsa Khelladi

**L**e Conseil des ministres vient d'adopter le week-end semi-universel. Il paraît que nous perdions beaucoup d'argent avec le week-end islamique. Selon cette logique qui consiste à dire que si tu ne trouves pas grand monde avec qui commercer deux jours par semaine, et que toi-même tu n'es pas disponible à commercer avec qui que ce soit deux autres jours par semaine (cela fait donc quatre jours), tu es perdant plutôt que gagnant. Revenus à un peu de modération, nous ne gaspillerions plus que deux jours sur quatre. En dollars bruts cela fait un demi-milliard au lieu de tout un milliard. Il y a donc encore un demi-milliard à récupérer. C'est dire s'il reste des progrès à faire. Mais que peut représenter un tel gain pour un pays qui caracole à la tête des ventes d'hydrocarbures ? A peine quelques dizaines d'hôpitaux par an ! Et puis pourquoi tout ramener à des questions d'argent ? Le monde ne serait-il pas mieux sans ? El zelt wa far'in (galère et pharaonisme) dit le dicton bien de chez nous. Ceci étant dit, le parti économique ayant prévalu sur la fierté révolutionnaire qui se mord la queue, par serpent islamiste interposé, il reste à mener jusqu'au bout le raisonnement des temps modernes. Ce qui ne signifie nullement de jeter l'eau du bain avec le bébé. Puisque l'islam n'interdit pas le travail le ven-dredi, nous aurions pu reprendre le week-end tel que nous l'avions abandonné en 1976, lorsque notre bien-aimé Boumédiène croyait si bien faire en faisant n'importe quoi. Nous nous contenterons donc d'une demi-mesure. L'important, c'est tout de même de reconnaître ses erreurs, même trente ans plus tard, et de les corriger autant que faire se peut. Applaudissons tous la bonne initiative que voilà. Aux esprits chagrins qui veulent régler d'autres comptes, souvent personnels d'ailleurs, il faut leur dire qu'il s'agit surtout de ne pas rechercher des coupables à tant d'hôpitaux perdus. Car le sage ne professe-t-il pas que l'erreur est humaine (même dans sa marge trentenaire) et seul Dieu est infailible ? Ce Dieu à qui l'on impute une volonté toute chrétienne de repos hebdomadaire, et au nom duquel on élabore des politiques à la petite semaine. En revenant à la mondialisation la plus cynique, nous perdons cette fois-ci un peu de notre virginité au lieu de perdre comme de coutume beaucoup d'argent. Notre innocence en prendra sûrement un coup. La réalité nous recommande davantage de maturité, moins de versatilité, plus de conséquence avec nous-mêmes. Les temps sont durs, chriki. Sois donc malin si tu ne veux pas te retrouver à Baghdad city II. C'est le conseil d'un ancien.

A. K.

Des partis politiques et spécialistes à propos du nouveau week-end

# Satisfaits tant que le «vendredi est préservé»

■ La majorité des formations contactées, hier, étaient unanimes sur le principe : le nouveau week-end est le bienvenu dès lors qu'il tient compte de la sacralité du vendredi.

Par Aomar Fekrache

**L**e nouveau week-end vendredi/samedi a été applaudi par des partis politiques et spécialistes en affaires religieuses. La majorité des formations contactées, hier, étaient unanimes sur le principe : le nouveau week-end est le bienvenu dès lors qu'il tient compte de la sacralité du vendredi. Aussi, ils relèvent l'intérêt que le pays devrait en tirer profit sur le plan économique. Le Front de libération nationale, par la voix de son chargé de la communication, Saïd Bouhedja, dira que la décision concilie l'aspect «social et religieux». Comme elle permettra au pays d'être plus ouvert et ponctuel sur les relations internationales. «La décision est sage» déclare notre interlocu-

teur, ajoutant que les autorités algériennes ont opté pour le «juste milieu». El Islah n'y voit pas d'inconvénient, «l'essentiel est que la journée de vendredi n'a pas été touchée» explique M. Benabdeslam, SG du parti. Ce choix permettra de mettre en place un «équilibre» à même d'éviter à l'Algérie des pertes inutiles sur le plan économique, souligne le successeur de Djahid Younsi. Le Mouvement pour la société et la paix (MSP), parti islamiste au pouvoir, préfère ne pas se prononcer d'une manière officielle sur cette décision et sa position sera rendue publique, dimanche prochain, à l'occasion de la réunion du Medjlis EChoura, explique M. Djemaâ, chargé de la communication à la formation de Boudjerra Soltani. A titre personnel, l'orateur estime que la

décision est bonne dans la mesure où elle «préservé le vendredi», journée sacrée chez les musulmans. M. Djemaâ soulignera également que le changement des journées de fin de semaine est «édicte par des considérations politiques» envers lesquelles l'Algérie ne devrait pas tourner le dos. Du côté des spécialistes en affaires religieuses, cette décision semble être bien accueillie. Le D' Farès Mesdour, professeur en économie islamique à l'université de Blida s'en est félicité et a affirmé que l'application d'un nouveau week-end les vendredi et samedi sera bénéfique aux institutions financières et aura des répercussions positives sur le commerce international. Le nouveau week-end algérien respecte aussi les spécificités du pays, ses traditions et sa reli-

gion. L'orateur, qui estime que le week-end semi-universel est le système le plus adéquat pour notre pays précise toutefois que les pratiquants, selon les préceptes de la religion musulmane, doivent travailler d'une manière ordinaire une fois la prière du vendredi terminée. Le Front des forces socialistes, parti d'opposition, déclare que cette décision est un «non-événement» du moment qu'elle n'améliorera pas le quotidien des citoyens. Selon Karim Tabou, premier secrétaire du parti, «les priorités sont ailleurs et le gouvernement doit plutôt trouver des solutions à des problèmes plus graves tels que les haraga». Contacté, hier, pour connaître leur position, des partis tels que le RCD et le PT étaient injoignables.

A. F.

## Vers «la fièvre du samedi soir» ?

**C**e n'est pas encore le «Saturday night fever», puisque le dimanche on va travailler, mais, on s'y approche. Donc à partir de la mi-août, notre week-end sera le vendredi et le samedi. Cette décision va faire plaisir aux «laïcs» qui s'estiment avoir gagné une bataille, sans mécontenter les «conservateurs» qui gardent ainsi, le vendredi, jour de prière, comme repos. Les éternels mécontents des deux bords, vont sûrement trouver matière à dénigrer. D'un

côté, il y aura ceux qui diront qu'il fallait aller sans demi-mesure et rétablir carrément (à une semaine du ramadhan), le week-end universel. De l'autre côté de la barricade, on va peut-être entendre des gens dire que cette décision est une concession à l'Occident (ou je ne sais quoi encore).

«La fièvre du samedi soir» est le titre d'un film de John Travolta (dans le rôle principal), qui avait fait fureur à la fin des

années 1970. Travolta, en complet blanc, formait un fameux duo dansant avec Olivia Newton John sur une musique et des chansons des Bee Gees, comme «Night fever», ou «Staying alive», un des plus grands succès de Barry, Robin et Maurice Gibb.

Il y a beaucoup de gens qui se rappellent du samedi soir d'avant 1976, en Algérie. A cette époque, tous les cinémas d'Alger étaient complets durant la séance

«soirée» du samedi. Les matches de football, par contre, se déroulaient le dimanche, jour de repos hebdomadaire.

En 1976, le jour de repos est «décalé» ou «avancé» (c'est selon) de deux jours. Dans quelques semaines, il sera légèrement «remanié».

Reste le décalage horaire que nous avons tous oublié et qui nous fait, presque chercher midi à quatorze heures.

Kader B.

## Coopération

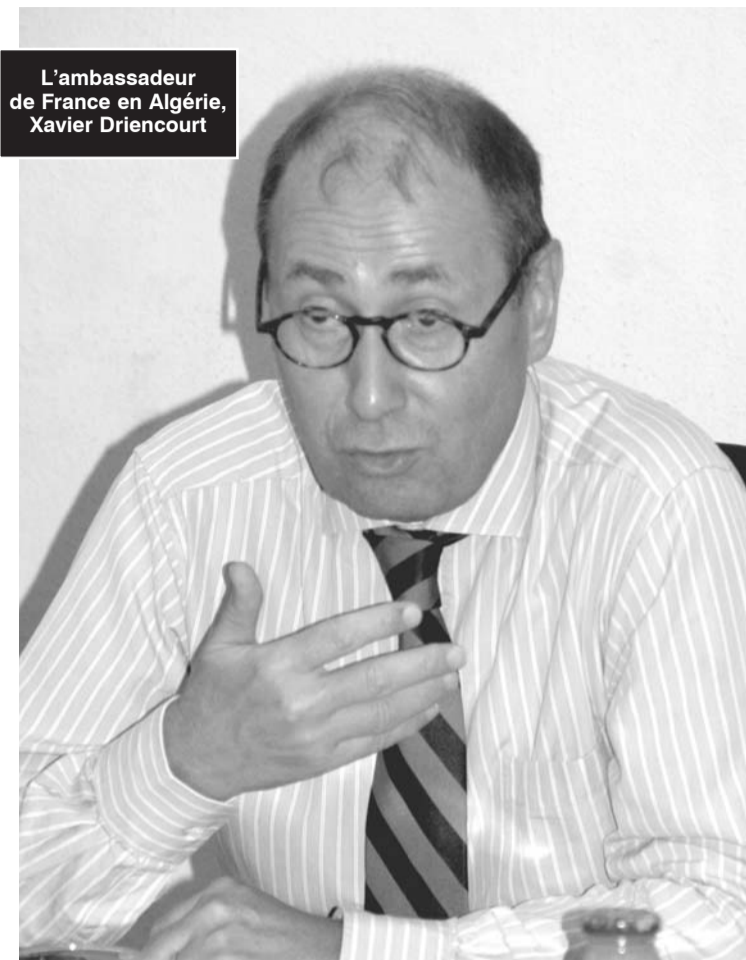
# L'ambassadeur de France en visite à Blida

■ *L'ambassadeur a affirmé que «les entreprises françaises en Algérie ne se contentent pas de faire de l'exportation et du commerce, mais sont encouragées à s'implanter durablement en Algérie».*

Par Hind Bensaid

L'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt a effectué hier une visite officielle dans la wilaya de Blida, une wilaya historiquement importante connue notamment en France par sa production agricole et son industrie agroalimentaire, selon lui, où il a visité un certain nombre d'entreprises françaises implantées à Blida dont la fameuse Imprimerie Mauguin. Il soulignera à ce propos que «les relations entre les deux pays sont particulièrement exceptionnelles et riches même si parfois il y a des hauts et des bas». Mettant l'accent à ce sujet sur le nombre d'échanges de formation et de

coopération entre les deux pays. Concernant le plan économique, l'ambassadeur a affirmé que «les entreprises françaises en Algérie ne se contentent pas de faire de l'exportation et du commerce, mais sont encouragées à s'implanter durablement en Algérie pour développer un partenariat qui est source de diversité et de richesse». Ces entreprises au nombre de 430, sont présentes dans divers secteurs notamment dans celui de la pharmacie, la chimie, le ciment, l'agroalimentaire, l'automobile et autres. «Elles sont là pour durer parce qu'elles ont confiance en l'économie algérienne. S'agissant de l'accroissement du développement des investissements français en Algérie, le chef de la mission économique à l'ambassade de



L'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt

France en Algérie, Marc Bouteiller affirmera «attendre la publication des textes du gouvernement en matière d'investissements étrangers qui prévoient qu'un opérateur étranger désirent investir en Algérie ne peut être que minoritaire (49%). Une nouvelle approche pour laquelle les gens de part et d'autre, prendront le temps de réflexion nécessaire, et qu'il faudra intégrer dans la stratégie des entreprises. Il n'y a pas d'hostilité de principe. D'ailleurs, ajoutera-t-il «un certain nombre d'entreprises françaises n'ont pas attendu ce

texte pour travailler avec des positions de minoritaires». Interrogé sur le week-end universel auquel l'Algérie compte adhérer à partir du 14 août prochain, il dira que : «Je pense que c'est vraiment une bonne chose pour les entreprises qu'elles soient étrangères ou nationales qui travaillent avec l'étranger». Poursuivant qu'avant «c'était pénalisant de n'avoir que 3 jours en commun avec les semaines internationales de part le monde».

H. B.

## TIZI OUZOU

### 18 foyers d'incendie

LES SERVICES de la Protection civile ont enregistré hier pas moins de 18 foyers d'incendie à travers le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou. Ainsi les sapeurs-pompiers luttèrent hier sous une température caniculaire de plus de 45° contre les feux qui se sont déclarés à Aït Mahmoud, Ain El Hamam, Beni Aissi, Tizi Rached, Akerou, Ouadhias, Ouacifs, Ain El Hamam, Frikat, Ain Zaouia, Iflissen, Abi Youssef, Imssouhal, Souk El Thenine, Ait Khelili, Iferhounene, Draa Ben khedda et Ait Yahia causant des dégâts dans les maquis. Et le premier bilan fourni par les services de la Protection civile fait état de plusieurs dizaines d'hectares de maquis et de broussaille, 1/2 ha de blé à Tala Toulmout près de Tizi Rached partis en fumée. Si les foyers de Ait Aissi, Ain El Hamam, Tizi Rached et Ait Mahmoud ont été éteints dans l'après-midi, en revanche, les autres foyers étaient en cours hier en fin d'après-midi et les sapeurs-pompiers redoutaient le feu qui s'est déclaré à Akerou car il s'agit d'un feu de liège. En plus du dispositif local mobilisé pour lutter contre ces incendies, la Protection civile a déployé deux colonnes mobiles à Imssouhal et Ouadhias où les feux étaient aussi importants. Néanmoins la situation ne prêtait guère à la panique hier en fin de journée car les soldats du feu maîtrisaient la situation et n'ont enregistré aucune menace sur les habitations et les habitants.

H. M.

## Lutte contre la criminalité

# Une convention a été signée entre les polices algérienne et italienne

Une convention a été signée hier par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi et le directeur de la police italienne, Antonio Manganelli au niveau de la direction des unités républicaines de sécurité à El Hamiz. Cette convention entre dans le cadre des coopérations entre les deux appareils de sûreté pour la lutte contre la grande criminalité.

Le responsable de la sécurité italienne a indiqué que c'est un grand honneur d'avoir assisté à la célébration du 47<sup>e</sup> anniversaire de la police algérienne qui est célébré le 22 juillet de chaque année. «Notre présence est un geste d'amitié envers les autorités algériennes qui vient après plusieurs opérations de coopération des deux côtés. La signature de ce mémorandum marque le renforcement de notre engagement contre la criminalité et l'exploitation illégitime de l'être humain» a indiqué le directeur de la police italienne. Plusieurs personnalités nationales et étrangères étaient présentes, lors de la célébration de l'anniversaire de la création de la Sûreté nationale, hier au niveau de la direction des unités républi-



caines de sécurité. Entre autres personnalités il y a lieu de citer à titre d'exemple le ministre délégué chargé des Collectivités locales M Dahou Ould Kablia, le ministre de l'Habitat Noureddine Moussa, la ministre déléguée chargée de la famille et de la

condition féminine M<sup>me</sup> Saâdia Djaâfar, le représentant de l'organisation nationale des moudjahidine Saïd Abadou. Il y a lieu d'évoquer également la présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie. Une promotion comptant 3 500 policiers a été baptisée hier

au nom d'un des martyrs du devoir en l'occurrence l'officier Touat Mohamed Taha Hocine qui a été assassiné, faudrait-il le rappeler le 2 mai dernier à Zemmouri dans la wilaya de Boumerdès. Dans le même registre, 12 commissaires divisionnaires ont été

promus dont 2 femmes. L'assistance a eu droit à une démonstration des différentes unités de la Sûreté nationale allant des exhibitions des arts martiaux aux différentes simulations d'opérations qualitatives.

S. H.

Parallèlement à l'augmentation de la taxe sur les véhicules  
**Alger tiendra son Salon de l'automobile**

**LA 13<sup>E</sup> EDITION** du Salon international de l'automobile d'Alger se tiendra du 30 septembre au 10 octobre 2009 au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, a-t-on appris mardi auprès de la Société algérienne des foires et exportations «Safex», rapporté par l'APS. Un Salon qui ne se déroulera certainement pas dans la même atmosphère que celle des années précédentes, notamment après la nouvelle décision adoptée en Conseil des ministres et portant sur l'augmentation de la taxe sur l'importation des véhicules neufs.

R. E.

Protection du consommateur  
**Une affaire de tous**

**LA PROTECTION** du consommateur nécessite l'implication de plusieurs départements ministériels et de leurs organismes de contrôle et «ne relève pas uniquement du ministère du Commerce», a indiqué, mardi à Alger, la directrice générale par intérim du Contrôle économique et la répression des fraudes du ministère du Commerce (DGCERF), Hassina Lebkiri, rapporté par l'APS.

S'exprimant lors du forum d'El Moudjahid, consacré au thème de la conformité et des normes des produits et la protection du consommateur, cette responsable a expliqué que cette démarche exige «une action intersectorielle impliquant notamment les secteurs de l'agriculture, l'industrie et la santé», d'autant plus que la liste des produits et services à contrôler ne cesse de s'élargir, allant des produits alimentaires, aux médicaments, à l'automobile et aux pièces de rechange.

R. E.

Hygiène  
**Des fournisseurs de pâtisserie seront poursuivis en justice**

**LA FLAMBEE** des prix du blé dans les cours mondiaux, est la résultante de la crise engendrée par la pénurie de cette matière de base qui selon les experts s'étalera encore dans le temps et continue de peser lourd sur les différents opérateurs intervenant dans le marché de la farine affectant ainsi la chaîne de fabrication du pain, produit élémentaire dans le menu des Algériens et si cher aux petites bourses. Donc l'hygiène devra être une véritable priorité chez les boulangers. Après une décision administrative de fermeture pour une durée indéterminée à l'encontre des boulangers bien connus à Alger-Centre (Sidi M'hamed), ces derniers seront poursuivis en justice pour le problème d'hygiène et implication directe dans l'intoxication collective. Selon une source de la Fédération des boulangers qui confirme cette mesure, le dossier sera transmis prochainement aux autorités judiciaires.

Linda Serir



Phs. > B. Karim/J.A.

Première université d'été de la communauté algérienne établie à l'étranger

**Une autre tentative d'attirer cette élite exilée**

■ «*Nous misons aujourd'hui sur l'ensemble des enfants de ce pays, à l'intérieur et à l'étranger, mais nous parions beaucoup sur ceux qui se distinguent par le savoir et la technologie moderne*»

Par Hocine Larabi

**L**es travaux de la première université d'été de la communauté nationale à l'étranger ont débuté, hier, à la résidence Djenane El Mithak, en présence d'un grand nombre de ministres et des compétences installées à l'étranger. La manifestation qui a duré jusqu'à hier a regroupé quelque 500 participants représentant l'ensemble de la communauté algérienne des quatre coins du monde. 250 venus de France, 20 d'Espagne, 50 de Tunisie et 5 du Canada ont pris part à cette rencontre, la première du genre. Dans un message adressé aux participants, lu en son nom par M. Habba El-Okbi, secrétaire général de la présidence de la République, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué que l'Algérie souhaite tirer profit des compétences algériennes établies à l'étranger dans les domaines de la recherche scientifique, de l'expertise et des découvertes technologiques ainsi que de l'investissement financier dans divers secteurs. Le président Bouteflika, qui a estimé que les jeunes instruits sont «redevables envers leur patrie pour avoir fait des études en Algérie», a affirmé que l'Algérie s'enorgueillit et tire fierté de la réussite des compétences établies à l'étranger et plus précisément dans les pays industrialisés. Le chef de l'Etat a rappelé qu'en Algérie, plusieurs secteurs présentent aujourd'hui «les meilleures conditions» aux opérateurs et investisseurs natio-

naux d'abord, et l'Etat veille à garantir un environnement économique et social favorable à la production nationale et à sa diversification. Il a ajouté que l'Etat «s'emploie, par ailleurs, à assurer une meilleure prise en charge de ses enfants à l'étranger, à travers le suivi et la valorisation de leurs activités». Il a en outre cité le décollage d'autres secteurs, comme l'habitat, l'enseignement sous toutes ses facettes, la santé, les loisirs culturels, sportif et artistique, le tourisme, l'agriculture, grâce à des mesures et programmes de développement accordant une place centrale au capital humain et, en général, aux scientifiques et universitaires. «Nous misons aujourd'hui sur l'ensemble des enfants de ce pays, à l'intérieur et à l'étranger, mais nous parions beaucoup sur ceux qui se distinguent par le savoir et la technologie moderne, ainsi que par la maîtrise des connaissances et l'expertise de pointe, notamment dans les pays avancés», a souligné le chef de l'Etat. Ce rendez-vous se veut un espace de concertation et d'échange pour mettre en place un programme de coopération entre la communauté algérienne et l'Algérie. D'ailleurs, les ministres dans leurs interventions ont tenté, tant bien que mal, de convaincre nos compétences exilées sur l'amélioration des conditions de travail dans leur pays d'origine. Ils les sollicitent de ce fait de retrouver leur «Algérie» et d'y participer à son développement. Mourad Medelsi, dans son allocution, a affirmé que des compétences multiformes chez les nationaux

à l'étranger ont émergé ces dernières années. Du scientifique à l'artiste jusqu'aux sportifs, la communauté algérienne établie à l'étranger, a-t-il précisé, s'enrichit de jour en jour et constitue un formidable potentiel de progrès. «Vous êtes les ambassadeurs de l'Algérie», a-t-il déclaré aux participants. Le ministre des Affaires étrangères a affirmé que son département vise, à travers les ambassades et les consulats, de promouvoir une plus grande protection de nos nationaux et leurs droits. Dans ce contexte, le gouvernement encourage le développement d'un mouvement associatif multiforme en fonction des sensibilités de chacun. Le deuxième objectif de Medelsi est de faire participer directement la communauté étrangère dans la vie nationale. Cette implication concerne la participation de nos émigrés à la vie politique du pays. Il a rappelé à ce titre la décision du président de la République visant la création d'un Conseil consultatif de la Communauté nationale à l'étranger. Le but de ce conseil, selon le ministre, est de raffermir ce lien entre les institutions de l'Etat et les compatriotes expatriés. Karim Djoudi, ministre des Finances a mis en exergue les différentes réalisations dans son secteur. Pour bien séduire les compétences exilées, le ministre a affirmé que des filiales de banques algériennes seront ouvertes dans plusieurs pays, notamment où la communauté algérienne est fortement représentée. Cette initiative permettra, selon le ministre, aux nationaux de transférer leurs capitaux à

leur pays d'origine. Une convention avec deux compagnies d'assurances SSA en l'occurrence et la CAAR sera également signée pour transporter les potentiels décès algériens à l'étranger pour les enterrer dans leur propre pays. Chérif Rahmani, ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et du Tourisme, lui aussi a tenté de captiver les cerveaux algériens exploités par d'autres pays, en présentant les grands axes de la stratégie nationale du tourisme et les potentialités que possède l'Algérie dans ce domaine. Lors des débats, les participants, dans leur majorité, des chercheurs, des représentants du mouvement associatif, des entrepreneurs ainsi que des élus algériens en France ont soulevé les différents problèmes qu'ils endurent pour investir ou coopérer avec l'Algérie. Certains notamment du mouvement associatif se plaignent du malaise social que vivent les Algériens à l'étranger. La discrimination à leur égard est fortement signalée. «Nous avons soif d'avoir des réactions des responsables algériens sur ces questions», réclame une association algérienne activant dans le département de La Lorraine. S'agissant du nombre d'Algériens établis à l'étranger, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger a indiqué qu'ils sont près de 5 000 000 à travers le monde dont 1 630 000 inscrits au niveau des consulats.

H. L.

## Importations algériennes en hausse Les services y sont pour beaucoup

■ Selon Ali Bey Nasri, consultant et vice-président de l'Anexal, joint hier par téléphone, ce qui fait augmenter les importations nationales malgré la volonté du gouvernement à les faire ralentir, est essentiellement dû au fait que «les mesures prises par le Premier ministre dans ce sens sont tellement récentes qu'elles n'ont pas eu les effets escomptés».

Par Hafid M.

Contrairement aux ambitions affichées du gouvernement algérien de vouloir réduire la facture des importations, force est de constater que la réalité est toute autre. En effet, le dernier communiqué du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes a fait ressortir que les importations de l'Algérie ont même augmenté au premier semestre de l'année en cours pour atteindre 19,70 milliards de dollars, soit en hausse de 4,04% par rapport à la même période de l'année écoulée. Selon Ali Bey Nasri, consultant et vice-président de l'Anexal, joint hier par téléphone, ce qui fait augmenter les importations nationales malgré la volonté du gouvernement à les faire ralentir, est essentiellement dû au fait que «les mesures prises par le Premier ministre dans ce sens sont tellement récentes qu'elles n'ont pas eu leurs effets escomptés». De telles mesures nécessitent en fait du temps et cela peut prendre des mois même si les résultats ne se feront ressentir que progressivement». Sur le même registre, il y a lieu de noter que le Conseil des ministres réuni mardi passé, a examiné et adopté

un projet d'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour l'année 2009, dans lequel le président de l'Etat a chargé le gouvernement de poursuivre «la lutte contre l'excès dans les importations, sans pour autant remettre en cause les besoins du développement et de la population». Et d'ajouter que «la promotion de la production nationale doit être une priorité dans tous les domaines, pour offrir une occasion à la diversification de notre économie», lit-on dans le communiqué rendu public par le Conseil. Versant dans son analyse et afin de mieux expliquer la tendance haussière des importations, notre interlocuteur procède par la segmentation par groupes de produits. Selon lui, l'Algérie importe de plus en plus de services en annonçant que «de 12 à 14 milliards de dollars annuel, notre pays atteindra les 20 milliards de dollars de services importés si elle poursuit la cadence qu'elle a entamée depuis le début de l'année 2009». Suite à cette prévision d'un expert, il y a lieu de se poser des questions, à savoir en quoi consistent ces services qui engloutissent tant de milliards de dollars par an. Selon les statistiques de l'Algex, l'Algérie a importé en 2008 pour une valeur de 527,98 millions de dollars d'équi-

pement de téléphonie et pour 320,74 millions de machines pour traitement de l'information, mais le tableau statistique de l'agence chargée de promouvoir les exportations a omis de faire ressortir les sommes engagées dans la production des campagnes publicitaires ou la confection des logos au profit des compagnies nationales par des boîtes étrangères. Des sommes faramineuses que des milieux au fait de ce commerce expliquent par une astuce utilisée pour faire fuir des capitaux. Autres groupes de produits qui ont connu des augmentations en terme d'importations, Nasri, et en s'appuyant sur les chiffres du Cnis évoque entre autres, les équipements industriels et les outils de production qui ont respectivement connu des hausses de 58% et 3,85%, passant ainsi de 5,30 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> semestre 2008 à 8,38 milliards au cours de la même période en 2009 pour le premier et de 5,91 milliards de dollars contre 5,69 milliards de dollars au cours des six premiers mois de l'année dernière pour le second groupe. Par contre, et contrairement à ce que l'on imagine, le groupe alimentation a connu une baisse de (-21,04%) par rapport à fin juin 2008, soit 3,14 milliards de dollars.

H. M.

Mettre de l'ordre dans l'investissement étranger

## Alger persiste et signe

Malgré les protestations des partenaires étrangers, en particulier l'Union européenne, sur les mesures prises par l'Algérie afin de mettre de l'ordre dans l'investissement étranger Alger persiste et affirme qu'il n'est pas question de faire marche arrière sur ces dispositions. Dans ce cadre, le projet d'ordonnance portant loi de finances complémentaire qui vient d'être adopté lors du Conseil des ministres tenu mardi insiste dans sa partie législative sur l'encadrement davantage de l'investissement étranger au profit de l'économie nationale et pour la sauvegarde de la balance des paiements et renforcer la lutte contre la fraude économique en général et particulièrement dans le commerce extérieur. Pour le président de la République, le partenariat et l'investissement étrangers sont une nécessité pour l'Algérie dans la production de biens et de services ; cependant, ils devront, selon lui, s'inscrire de plus dans la stratégie nationale de développement, contribuer à la substitution aux importations et à la création d'emplois et participer à l'amélioration des équilibres financiers extérieurs du pays. D'autre part, il n'est pas précisé si la loi va consacrer la décision de limiter l'investissement des sociétés étrangères en Algérie à 49% pour que les investisseurs locaux puissent disposer d'une part de 51% du capital. D'autre part, pour faire face à un éventuel recul des IDE qui demeure très faible, l'Etat a décidé d'encourager l'investissement dans les PME et dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme en particulier ajoutant que la promotion de la production nationale doit être une priorité dans tous les domaines, pour offrir une occasion à la diversification de l'économie.

### «L'investissement public de 150 milliards de dollars maintenu»

Par ailleurs, l'Algérie qui vient d'être secouée par les effets de la crise économique mondiale, qui demeurent bien visibles avec la chute des taux des exportations ne compte pas revoir son programme d'investissement public. A rappeler que l'excédent de la balance commerciale est passé de 19,75 milliards de dollars au premier semestre 2008 à 1,01 milliard de dollars durant la même période de cette année. De l'autre côté, les importations ont enregistré une nouvelle hausse en 2009 de 4,04% par rapport aux six premiers mois de 2008, soit un total de 19,70 milliards de dollars. Et pourtant, le gouvernement avait bien déclaré la réduction

à tout prix des importations qui pénalisent la balance des paiements. Mais apparemment, une telle réduction ne peut être atteinte sans une productivité locale. Avec toutes ces données négatives, le Président n'a pas l'intention de lâcher le programme d'investissement public de 2009 à 2014 qui est de 150 milliards de dollars. Il dira que «la crise économique mondiale n'épargne pas notre pays, notamment au niveau de ses revenus tirés des hydrocarbures». Cet attachement devra être associé à une politique de rationalisation dans la gestion des finances du pays «mais elle ne devra pas ralentir l'effort de reconstruction nationale, dont l'enjeu est le décollage réel de développement économique et l'avenir du bien-être social de peuple». A ce titre, il a instruit les contrôleurs financiers à proscrire toutes dépenses indues comme le prévoient les règlements. Car selon lui, le Trésor public doit récupérer son dû, conformément à la loi, tout comme la sanction des activités parasitaires et des fraudes est une condition pour l'épanouissement de l'investissement productif. Avant de rappeler le rôle de la justice pour veiller à sanctionner avec fermeté les fléaux de la corruption, des détournements et des fraudes. Tout en définissant les priorités portant sur la satisfaction des besoins de la population, notamment dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'habitat, de l'eau, de l'énergie et les infrastructures. Cependant, il a insisté sur le fait que les projets à réaliser ne soient lancés qu'une fois matures et dans les limites des capacités de réalisation, pour éviter les retards qui se conjuguent avec des tensions sur le budget public, en mettant, d'abord, l'accent sur la finalisation des chantiers en cours et sur le lancement maximal des études de projets, en veillant ensuite à lancer rationnellement les nouvelles réalisations. C'est ainsi que les crédits d'équipements ont été réévalués de près de 216 milliards DA, passant de 2597 à 2813 milliards DA. En même temps, les autorisations de programmes connaissent une hausse de plus de 442 milliards DA. Ces dispositions permettront la finalisation de projets en cours et le lancement des premières opérations relevant du nouveau programme quinquennal de développement. Au total, le budget de l'année 2009, établi sur la base d'un prix de 37 dollars le baril de pétrole, évoluera en recettes de 2786 à 3178 milliards DA, alors que les dépenses évolueront de 5191 à 5428 milliards DA.

N. C.

Publicité

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 07/2009

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION DE ZERALDA  
COMMUNE DE RAHMANIA

Le président de l'assemblée communale de Rahmania, lance un avis d'appel d'offres national pour l'acquisition du matériel suivant :

### Acquisition d'un mini-bus

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique de l'APC, contre un paiement de 2000.00 DA.

Les offres devront être accompagnées par toutes les pièces exigées dans le cahier des charges :

- copies légalisées du cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire

copie légalisée du registre de commerce

- copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité
- carte fiscale, CASNOS, CNAS
- copie légalisée de l'extrait de rôles
- copie légalisée acte constitutif de l'entreprise
- copie légalisée casier judiciaire

Les offres doivent parvenir à monsieur le président de l'APC de Rahmania, portant la mention "soumission à ne pas ouvrir" et l'intitulé du projet, sous double enveloppe cachetée le 03/08/2009 avant 13h 30.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu à 14h 00. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.



## La chasse aux commerçants déloyaux bat son plein **2500 magasins fermés en sept mois à Alger**

■ La lutte contre les commerçants déloyaux s'amplifie à Alger où plusieurs «dépassements» ont été signalés durant cette période sensible de l'année, concernant en particulier les produits dits «sensibles» à la consommation.

Par S. Abi

La direction du commerce de la ville d'Alger et dans le cadre de sa lutte contre les pratiques illégales exercées par certains commerçants, intervient sur près de 6 368 magasins dont près de 2 500 ont été contraints de baisser rideau, et ce, pour plusieurs raisons, particulièrement le non-respect des conditions d'hygiène, absence de frigos par exemple, mais également pour utilisation de viande avariée impropre à la consommation. Cette action menée par la direction du commerce d'Alger a débuté le 1<sup>er</sup> janvier et se poursuit toujours, selon des sources proches de cette direction. Durant sept mois, plusieurs contrôles ont été effectués sur le terrain et des centaines d'interventions ont été menées également par des contrôleurs de la DCA. Actuellement, la situation est maîtrisée à 90%, selon nos sources. Ces mêmes sources ajoutent d'autre part, que sans ces actions, les conditions d'hygiène et le taux de cas d'intoxications à Alger

auraient été beaucoup plus importants. D'autre part, plus de 240 kg de viande rouge avariée ont été récupérés par des équipes de contrôles relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger. Cette quantité de viande rouge sera peut-être utilisée pour nourrir les animaux des zoos de la capitale, à condition qu'elle soit sans danger pour ces bêtes. Et pour être sûr de cela, la DCA a décidé de faire appel aux services du laboratoire d'Alger, spécialisé dans le contrôle de la qualité des produits alimentaires. A partir des tests de ce laboratoire, la DCA sera en mesure ou pas de remettre cette quantité de viande aux zoos. Il est bon de rappeler aussi que la DCA est présente également à travers les plages relevant de la ville d'Alger. En effet, les villes côtières de la capitale sont d'une extrême importance pour la DCA, qui compte contrôler et occuper cette zone sensible d'Alger, d'autant que le taux des intoxications est le plus élevé. La présence très importante des estivants et l'installation par centaines de magasins «clandestins» préoc-



cupent les services de la DCA. Cette dernière compte contrôler ces plages et à ce jour, le pari semble gagné mais il reste encore deux mois durant lesquels tout

peut arriver s'il y a un relâchement. Donc, plus de vigilance et plus de contrôle sur le terrain, sont les seuls moyens salutaires pour ce genre de situation et qui sont une

arme très solide pour la direction du commerce d'Alger, qui n'a d'autre souci que de passer la saison estivale dans de bonnes conditions. S. A.

Organisée par l'APC de Belouizdad

## Un Salon du miel au profit des belouizdadis

Une action qui mérite beaucoup d'encouragement. En effet, l'APC de Belouizdad organise depuis deux jours un Salon du miel ouvert au grand public.

Cette louable initiative, qui est devenue aujourd'hui une pure tradition chez les belouizdadis, puisque c'est la deuxième fois que l'APC de Belouizdad organise ce Salon du miel après celui de l'an dernier, a été rehaussée par la participation de plusieurs associations spécialisées dans l'apiculture. Venues de plusieurs coins de la capitale et même au-delà des

frontières administratives d'Alger, ces participants ont pour but de promouvoir la consommation du miel, de faire connaître les secrets de cet important aliment au large public, mais également pour faire des bénéfices.

Plusieurs apiculteurs participent également à ce Salon, jugé très intéressant par les organisateurs, d'autant que c'est le seul Salon qui est pleinement consacré au miel. Jusqu'à présent, aucune APC ni même des associations n'ont réussi à organiser un tel Salon, peut-être pour des raisons

financières ou pour le peu d'intérêt porté à cet aliment naturel. Ce qui est déjà sûr, c'est qu'aujourd'hui beaucoup de citoyens accordent plus d'intérêt au miel, vu ses effets positifs sur la santé. Et pour illustrer au mieux cet intérêt, aujourd'hui, chaque ménage à

Alger achète une moyenne de 15 kg de miel par an. Cependant, le miel pur est peu consommé par les familles, du fait de son coût qui n'est pas à la portée de tout le monde. D'ailleurs, pour avoir un kilogramme de miel pur, il faut payer une somme qui peut

atteindre les 5 000 DA. Alors, on imagine mal comment un tel produit peut régulièrement être consommé par un simple citoyen, si ce n'est quelques rares personnes qui peuvent se permettre ce cher produit que nous offre la nature. S.A.

A quelques semaines du mois sacré

## La viande rouge à 900 DA/kg

A quelques semaines du mois du ramadhan, nombreux sont les commerçants qui profitent de cette occasion pour se remplir les poches, aux dépens bien entendu du citoyen. Les marchands de produits alimentaires, notamment les boucheries, fruits et légumes, mais aussi les marchands de vêtements savent que les achats durant les semaines qui précèdent le ramadhan seront très importants du fait qu'une bonne partie de la clientèle s'intéresse beaucoup plus que les autres jours à ces produits.

Au registre de la flambée des prix, la viande rouge défraye la chronique. Le prix de la viande ovine a dépassé les 900 DA/kg, c'est le prix le plus élevé depuis ces dix derniers mois, expliquent beaucoup de citoyens.

Ces prix sont pratiqués presque par toutes les boucheries au niveau de la capitale, notamment chez les marchés commu-

naux d'Alger. Le prix de l'escalope a connu à son tour une augmentation inexplicable et aujourd'hui elle est proposée aux clients à 820 DA/kg alors qu'il n'y a même pas longtemps son prix était de 520 DA/kg, soit une hausse de 300 DA. Comment peut-on expliquer cette hausse spectaculaire dans nos marchés publics si ce n'est qu'un pur et simple dépassement fait par des commerçants et autres grossistes ?

Ces derniers sont derrière cette spéculation qui alimente toujours les débats et les déboires des consommateurs algérois. D'autre part, le prix des navets ont grimpé pour atteindre les 140 DA/kg, ainsi que les courgettes ; ces légumes très consommés par les Algérois sont devenus trop onéreux pour eux. Les commerçants expliquent cette augmentation par la forte demande enregistrée par les clients, car faut-il le rappeler, ces deux types de légumes sont très

consommés par les citoyens durant cette saison, qui coïncide avec les fêtes, et c'est la raison pour laquelle leurs prix ont augmenté. Par ailleurs, cette augmentation très répétitive au niveau des marchés communaux de la ville d'Alger a beaucoup affecté les pères de famille, sans compter toutes les factures (eau, téléphone et électricité). Ils devront également penser aux manuels scolaires de leurs enfants. S.A.

### Sur le vif



Ph. > Karim/J.A.

### Météo



22°C / 36°C

Dans la journée : Très ensoleillé

Vent à 24 km/h orientation ONO  
Probabilité de précipitations : 0 %  
Humidité : 44 %

Dans la nuit : Clair

Vent à 10 km/h orientation SW  
Probabilité de précipitations : 0 %  
Humidité : 67 %

Ph. > DR



## Tizi Ouzou **Riche débat à l'APW**

■ La pénurie d'eau potable dans tous les foyers de la partie sud de la wilaya de Tizi Ouzou cessera avec la fin des travaux du transfert des eaux depuis le barrage Koudiat Acerdoune.

Par **HAMID M.**

La seconde journée de la session de l'APW de Tizi Ouzou a été consacrée au débat sur plusieurs questions inhérentes au développement local et autres préoccupations des populations locales.

En effet, après l'adoption du budget supplémentaire lundi, le lendemain, un débat a été ouvert pour aborder pratiquement tous les secteurs. Et la question du retard mis pour le paiement des salaires des travailleurs de l'éducation a été celle qui est revenue le plus dans les interventions des élus à laquelle le directeur du secteur a tenu à rappeler que «*comparativement à l'année précédente, le traitement des salaires a été effectué le 22 juillet 2008*» en promettant leur versement pour hier tout en expliquant que l'intégration du personnel a été la raison essentielle du retard accusé en la matière. La pénurie d'eau potable dans tous les foyers de la partie sud de la wilaya de Tizi Ouzou cessera avec la fin des travaux du transfert des eaux depuis le barrage Koudiat Acerdoune, a répondu à une question inhérente à ce sujet, le directeur de l'hydraulique qui a précisé que la mise en service de ce transfert est prévue depuis juin 2009.

Le pôle technologique Tamda de 8 000 places pédagogiques sera livré dans deux mois pour faire face à la demande en la matière, a annoncé le wali de Tizi Ouzou qui n'a pas manqué de reconnaître qu'il pourrait y avoir du retard pour la réalisation des cités de 3 000 lits en dépit du renforcement des chantiers.

Le projet de l'évitement de la ville de Draâ El Mizan et la pénétrante de l'auto-route Est-Ouest depuis Tizi Ouzou, le directeur des travaux publics a indiqué que compte tenu du coût élevé de telles

opérations, une enveloppe de 1 200 milliards de centimes est nécessaire, d'où la demande d'inscription de telles opérations dans le cadre sectoriel.

Le wali El Hocine Mazouz a invité les élus locaux, les députés et les sénateurs à défendre le projet de construire un nouveau CHU à Tizi Ouzou en réponse à une intervention d'un élu qui évoquait la saturation de l'actuel CHU de par la forte demande qu'il enregistre tous les jours provenant de plusieurs wilayas limitrophes d'autant plus que, selon toujours le wali, l'assiette foncière est disponible au niveau de la zone d'extension de la ville de Tizi Ouzou vers Oued Fali alors que le directeur de la santé et de la population a annoncé le rattachement de la polyclinique de Tigzirt à l'hôpital local pour mettre fin au problème du transfert de sa pharmacie vers le siège de l'établissement public de santé de Ouaguenoune alors qu'un élu a fait part d'une pétition en faveur de son maintien à Tigzirt.

S'agissant du secteur des transports,

la demande de revoir les horaires du départ et du retour du train Alger-Tizi Ouzou qui a repris dimanche dernier a été prise en charge par le responsable local du secteur qui a promis de la transmettre à la SNTF afin de permettre une meilleure rentabilité de cette ligne. La gestion de l'eau potable et de l'électricité dans la wilaya a été décrite par le président de l'APW qui n'a pas hésité à déclarer que «*l'ADE et la Sonelgaz nous empoisonnent la vie*» en évoquant les perturbations enregistrées en la matière à travers la wilaya depuis le début de l'été. Les deux organismes sont mis à l'index et invités à prendre en charge les doléances des populations pour redresser la situation et mettre fin à ce double calvaire. En somme, toutes les insuffisances des différents secteurs ont été portées à la connaissance des membres de l'exécutif, qui à leur tour, ont promis d'y remédier.

**H. M.**

## **29 milliards pour réhabiliter le théâtre Kateb-Yacine**

La réhabilitation du théâtre Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, érigé en théâtre régional, va coûter plus cher que prévu, a annoncé le directeur de la culture Ould Ali El Hadi. En effet, intervenant à la session de l'Assemblée populaire de wilaya avant-hier, il a indiqué que l'enveloppe initiale de 15 milliards de centimes a été réévaluée pour atteindre les 29 milliards de centimes compte tenu de la complexité surtout des aménagements à effectuer sur cette infrastructure. Comme il a aussi annoncé la relance de deux projets, la réhabilitation du théâtre de verdure de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri et la construction d'une grande salle de spectacles dont une assiette lui a été réservée au niveau de l'extension de la ville de Tizi Ouzou vers Boukhalfa, à proximité du nouveau stade de 50 000 places.

**H.M.**

## **BOUMERDÈS 60 foyers d'incendie déclarés et 276 interventions en dix jours**

**PAS MOINS** de 276 interventions ont été effectuées par les différentes unités de la Protection civile de Boumerdès implantées à travers la wilaya, au cours de la période allant du 17 juin au 17 juillet 2009, indique un communiqué de la direction de la Protection civile. Le communiqué précise que vingt-quatre opérations sont liées aux accidents de la circulation. Des sinistres qui ont causé la mort de deux personnes et vingt-six blessés. Ces derniers ont été pris en charge et transférés aux différents centres hospitaliers. Cent quarante-six autres interventions ont été effectuées par les ambulances équipées de moyens adéquats de première urgence, suite à des appels des citoyens, quant aux transports et transferts de malades. En matière d'incendie, soixante foyers d'incendie ont été déclarés, a-t-on lu dans le communiqué. Joint, le capitaine Ahmed Moknine, a affirmé qu'il s'agit des feux de forêt, de broussaille, des maquis et des herbes sèches, sans préciser la superficie ravagée par les feux. Outre les interventions citées, quarante-six autres interventions diverses ont été effectuées par les diverses unités de la Protection civile. Par ailleurs, notre interlocuteur a affirmé que plus de 4 millions d'estivants se sont rendus sur les plages de Boumerdès. Selon lui, c'est celle de Boumerdès qui a accueilli la plus grande affluence. Une satisfaction : aucune noyade n'a été enregistrée depuis l'ouverture de la saison estivale, a-t-il précisé.

**A. Kichni**

## **2 000 logements pour Ghardaïa**

**PAS MOINS** de deux mille logements locatifs destinés au logement définitif des sinistrés de Ghardaïa seront achevés avant la fin de l'année en cours. Ce programme de logements qui ne manquera pas de soulager des familles dans le besoin, décidé par les pouvoirs publics et dont le taux d'achèvement est à 50%, est confié à près de 300 entreprises de réalisation et suivi par sept bureaux d'études.

Réparti sur six sites dans les communes de Ghardaïa (1 350 logements), Metlili (100), El Ateuf (150), Guerrara (100), Daya Ben Dahoua (150) et Beriane (150 logements), ce programme de logements a permis la création de plus de deux mille postes de travail dans la région.

# Protection des végétaux et sécurité alimentaire

## Une stratégie et des moyens



Ph. &gt; D. R.

Par Saâd Taferka

**D**oté de structures hiérarchiques bien configurées et contractant des relations fonctionnelles assez étroites avec d'autres organismes, l'INPV assure des missions très importantes en matière de protection des cultures et des récoltes. Ces missions se subdivisent en deux grands volets : mission de puissance publique (contrôle phytosanitaire aux frontières, dépistage et éradication des organismes prohibés, veille contre les fléaux des cultures, contrôle des pesticides et surveillance et lutte anti-acridienne). Mission d'utilité publique (diagnostic et expertise, études économiques et bio-écologiques de ravageurs).

### Traquer les maladies et les parasites

Il y a lieu de signaler que notre pays est signataire de plusieurs conventions de coopération dans le domaine de la protection des végétaux avec plusieurs pays et que l'Institut national de protection des végétaux représente l'Algérie auprès des organisations régionales et internationales de protection des végétaux (FAO, UMA, OEPP...).

L'invasion acridienne du milieu des années 2000 qui a touché l'Algérie et d'autres pays voisins du Sahel et du Maghreb a mis en évidence le rôle de l'INPV

en matière de protection des cultures et a fait sortir, pour le commun des citoyens, les équipes de cet Institut de leur anonymat professionnel. Notre pays a pu même prêter une précieuse assistance à des pays comme la

Mauritanie en y envoyant des brigades techniques de lutte contre le criquet pèlerin. Parallèlement à cette mission qui s'exerce le plus souvent sur les territoires du Sud et des Hauts Plateaux, les équipes de protection des végé-

taux interviennent aussi dans le suivi et le dépistage de la maladie du «bayoudh» touchant les palmeraies algériennes, maladie causée par un champignon appelé *Fusarium Oxysporum albiddinis*.

Le laboratoire central d'El Harrach qui s'occupe des diagnostics et des études bio-écologiques a été sollicité au début de la décennie en cours pour le dépistage de *Ralstonia Solanacearum*, bactérie apparue dans certains pays européens producteurs de semences de pommes de terre. Plus de 21 000 échantillons de semences prélevés dans les cargaisons importées sont analysés annuellement. Le laboratoire a également contribué au dépistage de la bactérie *Clavibacter michiganensis* dans les exploitations de production de pomme de terre du littoral, travail qui a permis de lever les mesures d'interdiction grevant l'exportation de la pomme de terre de consommation algérienne vers le marché européen. D'autres études spécifiques aux maladies présentes dans certaines wilayas sont également menées par l'INPV. Dans un contexte économique mondial caractérisé par un accroissement des échanges et par la volonté de l'Algérie de s'insérer dans les grands marchés régionaux et internationaux, les missions des organismes de contrôle et de veille sanitaire afférents aux produits agricoles (semences, cultures et récoltes) vont davantage s'affermir et se diversifier pour constituer un gage de garantie qualitative et technique du produit algérien ainsi que pour contribuer à l'amélioration du niveau de la sécurité alimentaire du pays.

S. T.

### LE CRIQUET PÈLERIN

## Un nom maudit

**L**e passage en juin dernier de quelques essaims de criquets sur la région d'Aflou a provoqué plus de peur que de mal au sein des agriculteurs qui s'apprêtaient à faire des moissons qu'ils estiment être les meilleures de toute la décennie. L'image du criquet est liée à une histoire difficile et tumultueuse que les Algériens ont eu avec la terre et ses produits. Le nom du criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria*) est lié dans l'imaginaire collectif en Algérie et au Maghreb à la famine et à la disette qu'il est capable de provoquer et qu'il provoque souvent sous les latitudes du Maghreb et des pays du Sahel. En 1867, quatre années après la mise en application des lois du Sénatus-Consulte par lesquelles les Algériens furent expulsés de leurs terres, les nuées de criquets qui ont envahi l'Afrique du Nord ont fait en Algérie plus de 500 000 morts suite à la famine. Certains scientifiques évoquent la possibilité que des civilisations des temps proto-historiques aient été anéanties et effacées suite à des invasions de criquets. En tout cas, les

invasions acridiennes ont marqué depuis la nuit des temps la mémoire de l'humanité. L'espèce pèlerine et la seconde espèce, le criquet migrateur (*Locusta migratoria*), sont bien adaptées aux invasions périodiques de vastes territoires qu'elles ravagent totalement au point de mettre rapidement un terme à leur propre expansion par épuisement des ressources alimentaires et afflux des ennemis (prédateurs) naturels. Le criquet migrateur se rencontre à l'état solitaire dans la boucle du Niger, tandis que l'espèce pèlerine est inféodée aux massifs montagneux sahariens, aux pourtours de la mer Rouge et à la région indo-pakistanaise. Le professeur en écologie Robert Barbault indique que le déclenchement des phases d'invasion est sans doute lié à des changements climatiques périodiques qui favorisent le processus de grégarisation du criquet à la suite de quoi il devient migrateur. Ce phénomène conduit à la formation de gigantesques essaims capables de franchir des distances considérables (plusieurs milliers de km). Au

printemps 1988, les criquets en provenance d'Algérie ont été retrouvés en Sicile et sur l'île de Malte. En 1958, des essaims partant de la Mauritanie ont franchi l'Atlantique pour atterrir dans les îles du Cap-Vert. La lutte contre le criquet se fait par le ramassage et la destruction des individus (lorsque les essaims sont de faible ampleur), l'emploi d'insecticide puissant comme le Dieldrine (20 g de matière active diluée pour un hectare), l'utilisation des barrières de toile ou de zinc contre le déplacement des bandes de larves. Les grands efforts sont dirigés vers les régions où s'effectue le passage de la forme solitaire à la forme grégaire. Le criquet s'attaque à tous les végétaux (céréales, maraîchages, prairies, parcours, arbres fruitiers, jeunes reboisements). Lorsque la taille des végétaux est petite (blé, légumes, fourrages herbacés), les ravages du criquet vont jusqu'à raser complètement la parcelle comme si une moissonneuse-batteuse est passée par là. C'est pourquoi, dans la mémoire populaire, le nom du criquet demeure maudit. S.T.

# Amadou Hampaté Bâ, anthropologue africain

## Si la légende du peuple peul m'était contée

■ Aux côtés du Kenyan Jomo Kenyatta, du Sénégalais Cheikh Anta Diop et de l'Algérien Mouloud Mammeri, l'immense figure du Malien Amadou Hampaté Bâ fait figure d'icône.

Malik-Amestan B.

Ce sont ces quatre grands noms de l'anthropologie africaine que les organisateurs du deuxième Festival panafricain d'Alger qui vient tout juste de fermer ses portes, ont tenu à mettre en valeur à la faveur d'un colloque international dont nous attendons toujours les actes. Hampaté Bâ est celui qui un jour a dit : «Je suis un diplômé de la grande université de la Parole enseignée à l'ombre des baobabs.» Tout un programme, d'autant lorsque l'on sait qu'il fut l'un des précurseurs en matière d'intérêt porté à la culture orale entendue sous toutes ses formes d'expression. C'est par lui, et lui seul, que nous avons commencé à entendre parler du mot peul. Jusque-là, cette syllabe ne signifiait pas grand-chose aux yeux du profane; tout juste quelque chose ressemblant à un vague berger des savanes africaines, bâton à la main, hiératique, et poussant toujours plus loin un maigre troupeau vers d'aussi hiératiques pâturages. L'histoire des Africains, c'est bien connu, a toujours été faite et écrite par les autres. Ce sont systématiquement ces autres qui ont toujours jugé bon de mettre l'accent, à leur façon, sur tel ou tel aspect de leur culture. L'appropriation des ressources et des richesses africaines n'est sans doute rien comparée à cette volonté hégémonique de donner son propre sens à chacun des actes de l'autre – du dominé – en fonction de ses propres grilles de lecture et de sa propre conception du monde. Jusque-là, et ainsi que nous l'explique Rachid Bellil dans son dernier ouvrage paru aux éditions du CNRPAH «Mutations touaregs», l'on ne parlait que d'ethnologie. «Cette discipline avait en effet la sombre réputation d'avoir servi le système colonial et surtout, d'avoir été pratiquée par des militaires conquérants, des administrateurs vivant parmi les tribus indigènes ou encore par des Pères Blancs dont le but ne pouvait être compris que dans la perspective de la conversion de ces mêmes tribus à la religion de la civilisation conquérante et dominatrice.» C'est dire combien les fondements même sur lesquels a pu s'édifier une recherche anthropologique africaine, c'est-à-dire, faite par les Africains eux-mêmes et sur eux-mêmes, ont dû être dépoussiérés de tout le fatras idéologico-politique ainsi que des préjugés consistant à ne voir en cette science que l'un des bras armés de la domination coloniale.

Amadou Ampaté Bâ, puisque c'est de lui que nous avons choisi de parler ici, est descendant d'une famille aristocratique peule. Il est né au Mali en 1900. Ecrivain, historien, ethnologue, poète et conteur, il est l'un des plus grands spécialistes de la culture peule et des traditions africaines. D'abord chercheur à l'Institut français d'Afrique Noire de Dakar dès 1942, Bâ fut l'un des premiers intellectuels africains à recueillir, transcrire et expliquer les trésors de la littérature orale traditionnelle ouest-africaine. Ses travaux recourent autant les contes, les récits, les fables, les mythes que les légendes ancestrales immémoriales. C'est de cette période que datent ses premières contributions scientifiques. Dès 1962, siégeant au Conseil exécutif de l'Unesco, il avait attiré l'attention sur l'extrême fragilité de la culture ancestrale africaine en lançant un cri d'alarme devenu célèbre : «En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.» Helen Heckman, légataire littéraire de l'œuvre du maître explique : «Comme il l'a souvent indiqué, par écrit ou



oralement, Amadou Hampaté Bâ a entendu le conte peul initiatique dès sa petite enfance, au sein de la maison familiale où vivait l'un des plus grands 'maîtres de la parole' de l'époque, Soulé Bô, dit Koulel, dont il reçut au reste le surnom. Ce n'est que plus tard que le sens spirituel profond de ces contes lui sera révélé.» Après son affectation à l'Institut français d'Afrique Noire, en 1942, Amadou Hampaté Bâ fait connaître sa traduction en prose du conte *Kaïdara*, ce qui lui vaut de recevoir en 1943, le prix littéraire de l'Afrique occidentale française. En 1945, à la première conférence internationale des africanistes de l'ouest, Théodore Monod prend ce conte pour thème de sa communication intitulée «Au pays de *Kaïdara*, autour d'un conte symbolique soudanais.» Il expliquait avoir bu dans ce grand conte le témoignage, sous la variété des vocabulaires, «de l'unité de la vie spirituelle et de l'unité des êtres derrière la variété des lexiques et des peaux.» En 1966, le professeur Lylian Kesteloot qui avait été détaché par l'Unesco auprès de Amadou Hampaté Bâ à Abidjan pour l'aider à mettre en valeur et à faire connaître ses traductions de certains grands textes de la tradition orale, présente sa traduction en prose de *Kaïdara* à l'Unesco, texte auquel il a ajouté des notes et une introduction, produits de ses longues conversations avec Hampaté Bâ. Amadou Hampaté Bâ

est alors sollicité par l'Unesco pour une publication du conte célèbre *Kaïdara* dans la collection Classiques africains. Un peu plus tard, ce conte sera publié par les Nouvelles éditions africaines. C'est Amadou Hampaté Bâ qui avait coutume de dire : «Instruire en amusant a été depuis toujours le grand principe des maîtres africains de jadis.» De fait, nombre de spécialistes s'accordent à dire qu'un conte qui ennueie son auditoire n'a aucune chance de perdurer dans le temps. Par ailleurs, et si une grande liberté d'improvisation est laissée au conteur, il ne faut pas oublier qu'un certain nombre de règles de base sont immuables et doivent être scrupuleusement respectées.

C'est ce qui fait tout le côté initiatique du récit. Répété durant toute l'enfance, le conte finit par être mémorisé et appelé à devenir le témoin de chacune des péripéties futures de la vie du jeune homme. Il n'est alors plus une simple histoire mais un véritable puits de savoir et de référence où, grâce à la puissance symbolique contenue par le conte, il va être possible de l'adapter en fonction de chaque instant de la vie future du concerné. Hamadou Hampaté Bâ a laissé derrière lui plus de trente contes d'inégales longueurs qui, tous, témoignent de la vivacité et de la richesse de la culture peule.

M. A. B.

**Parlez  
des hommes  
de leur  
vivant !**

LES ORGANISATEURS

du prochain Festival national de musique chaâbie qui se tiendra à Alger du 4 au 10 septembre prochain nous auront vraiment agréablement surpris en déclarant que l'une des préoccupations majeures de leur initiative était de faire en sorte que désormais l'on se fasse un point d'honneur à se soucier des artistes du genre «de leur vivant». Le point méritait absolument d'être relevé tant l'on sait les conditions d'existence et de travail, souvent à la limite du catastrophique qui affecte ces artistes. Comme tous les autres, du reste. On connaît l'adage bien de chez nous qui dit en substance ceci :

«Vivant tu n'as pas eu une datte, mort ils accrocheront un plein régime au marbre froid de ta tombe.» Les cas de ce genre sont autour de nous. Qui ne connaît ne serait-ce qu'un seul artiste abandonné à lui-même dans la désuétude et le dénuement total ? Il reste que malgré toute la générosité de la chose, l'on est en droit de se demander avec quels moyens les organisateurs de la manifestation en question comptent s'y prendre pour remédier au mal. Il ne faut pas se leurrer : personne ne peut se substituer à la responsabilité des pouvoirs publics concernés en la matière. C'est à eux, et à eux seuls qu'incombe la responsabilité de faire en sorte que ce statut de l'artiste dont on nous rebat les oreilles régulièrement voit enfin le jour. C'est à eux et à eux seuls qu'incombe la responsabilité de la prise en charge et des artistes et de leurs œuvres. Et ce n'est certainement pas faire dans le paternalisme de mauvais aloi ou dans l'assistanat honteux que de parler ainsi. On connaît la fameuse injonction de Socrate «Parlez des hommes de leur vivant !» L'appel est toujours d'actualité. Plus que jamais.

M. A. B.

# Des universitaires algériens l'affirment Le panafricanisme pour combattre la mondialisation culturelle

■ *Même si elle intervient 40 ans après, l'organisation du deuxième Festival culturel panafricain d'Alger reste un événement majeur. Des spécialistes algériens estiment que le panafricanisme n'est pas un concept démodé, au contraire, il revêt aujourd'hui, une portée particulière.*

Par Irane Belkhedim

**S**i le Panaf de 1969 a été un porte-voix de l'identité africaine et s'était érigé contre le colonialisme et la guerre froide, le Panaf de 2009 a de nouveaux défis à relever et d'autres horizons à scruter. Le combat africain continue.

## La mondialisation néolibérale

Parmi les défis que le panafricanisme doit surmonter, la mondialisation (concept culturel) et la globalisation (concept économique). Le docteur Makhoulouf Sahel explique que ces deux phénomènes n'ont jamais été solidaires et justes mais plutôt hégémoniques et sélectifs à tout point de vue. «*Toute cette technologie qui nous submerge ne nous a pas été fournie gratuitement! Il y a bien des intérêts derrière. Les principales caractéristiques de la mondialisation et de la globalisation sont le néolibéralisme*», dit-il. Le néolibéralisme ou l'ultralibéralisme est un terme vague, ayant une connotation péjorative. Il désigne tout à la fois une idéologie, une vision du monde, des modes de gouvernance, des théories marquant une radicalisation du libéralisme, forme actuelle du capitalisme.

Ainsi, les rapports de force s'instaurent entre les deux rives, le Nord et le Sud. Le plus fort gagne cette guerre numérique et technologique. D'un côté, il y a les puissants «*les mondialisateurs*», de l'autre, «*les mondialisés*», les faibles et les pauvres.

Pour étayer ses dires, le Dr Makhoulouf Sahel cite deux exemples. Il affirme que récemment une multinationale européenne a refusé de délivrer des brevets de fabri-



Le D<sup>r</sup> Makhoulouf Sahel

cation de médicaments génériques pour lutter contre les maladies à des entreprises sud-africaines et brésiliennes. Là, l'on touche au droit à la propriété intellectuelle. Qu'explique un tel refus et quels sont les critères de choix de ces firmes internationales ? s'interroge ce jeune universitaire algérien qui pousse plus loin son analyse. «*Ces pays industrialisés nous disent qu'ils éliminent les barrières, qu'ils facilitent le mouvement des capitaux et de l'investissement direct étranger (IDE) mais, en réalité, si l'on devait les prendre au mot et comparer leur taux d'IDE dans les pays de la rive nord, nouvellement adhérents à l'Union européenne, l'on verrait immédiatement la grande différence!*» En effet, pour Makhoulouf Sahel, ce sont les pays émergents comme l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud qui accaparent les taux les plus importants des investissements IDE. L'Afrique est loin, très loin derrière.

## Comment s'en sortir ?

Concis et précis, Makhoulouf Sahel souligne que la mondialisation et la globalisation ne sont pas une fatalité, au contraire, les

Africains pourraient amplement en profiter.

«*Pour cela, il faudrait une véritable démocratisation des régimes africains. Instaurer l'Etat de droit, laisser les sociétés civiles émerger et s'émanciper et impliquer davantage l'éducation. Dans les autres pays, l'éducation est considérée comme une question de sécurité nationale*». Enfin, il exhorte les politiques africaines à aller vers le partenariat d'intégration économique, d'abord régional puis inter-régional comme cela s'est fait dans les pays du Nord. «*Eux, ils ont opté pour des blocus basés sur des données politiques et géostratégiques. Maintenant, ils opèrent une coopération inter-blocs qui nous exclue. Nous le voyons bien avec le Japon, les USA et l'Union européenne aujourd'hui*».

Pour le D<sup>r</sup> Makhoulouf, il est impératif de développer une production culturelle et intellectuelle africaine qui s'inspire de nos identités et de nos réalités. «*Le panafricanisme est d'actualité. Le 1<sup>er</sup> Festival était lié à la libération des pays africains du joug colonial. Le 2<sup>e</sup> Festival d'Alger pose la problématique des spécificités culturelles. Aujourd'hui, nous devons ériger un idéal culturel, une*

sorte d'assise ou de socle qui pourrait nous aider à concrétiser cette régionalisation du continent».

## En panne d'idées

Dans le même sens d'idées, l'universitaire algérien Abdelkader Mahmoud, estime que les pays africains sont en panne d'idées, ce qui explique cette nostalgie à ressasser le passé et à reprendre certains vieux concepts et slogans. Des armes classiques, dit-il, qui permettent aux régimes de se justifier. «*La glorification du passé est l'arme du plus faible dans cette guerre économique et culturelle. Le passé doit nous expliquer le présent et nous projeter vers l'avenir, pas nous enfermer dans des considérations rétrogrades*».

Il affirme que les régimes africains doivent encourager la création artistique, intellectuelle et politique pour pouvoir décoller. «*Il faudrait ouvrir le débat sur l'inné et l'acquis dans nos cultures pour savoir gérer, préserver notre identité et notre héritage et pouvoir avancer*». Dans cette démarche progressiste, le rôle des intellectuels et de la culture doit être consolidé.

«*La mondialisation est pour moi un croque-mort ! Le Nord empêche le Sud d'avancer et de s'ouvrir. Nous devons nous demander dans ce village planétaire, dont on nous parle, où allons-nous ? Quelle est notre part ?*» Il ne donne pas de réponse, mais ses interrogations incitent à la réflexion et la méditation. Cessons de subir et commencer par avancer, par agir et inventer nos propres concepts et notre vision du monde.

I.B.

## Place des Martyrs, Alger Découverte d'ateliers d'artisans à la haute Casbah

«**FOUILLES** archéologiques», est écrit en gras sur les quatre côtés de la clôture métallique qui entoure la partie centrale de la Place des Martyrs à Alger. Incognito, nous essayons de voir ce qui se passe à l'intérieur du chantier. Sur place, nous constatons que les fouilles, jusqu'à mardi, ont permis de découvrir un mur antique et des escaliers de ce qui ressemble à un ancien palais de La Casbah. Le tout, se trouve sous le niveau du sol de l'actuelle Place des Martyrs. Les premières fouilles ont permis de découvrir une zone d'ateliers d'artisans entre le port et la haute Casbah qui remontent à l'époque ottomane, outre, une probable basilique qui date du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. Sur la fiche technique du chantier, nous lisons les noms des différents partenaires du projet, comme le Centre national de recherches en archéologie, l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) et l'Institut national de recherches en archéologie préventive (France). Le sigle de l'Unesco est visible, aux côtés de ces partenaires. Au début de la décennie, une autre découverte archéologique a été faite de manière fortuite, au niveau de la Place des Martyrs, mais à quelques dizaines de mètres plus à l'ouest de l'actuel chantier (en face de la mosquée Ali-Betchine). Des fouilles un peu plus poussées avaient permis de dégager des vestiges romains et aussi ottomans. L'actuelle Place des Martyrs faisait partie de La Casbah d'Alger qui descendait jusqu'à la mer. Au début de l'occupation française, une partie de la Basse Casbah a été démolie pour bâtir des quartiers européens. La Casbah d'Alger est classée patrimoine universel, par l'Unesco.

K. B.

## Un accord de coopération pour diagnostic archéologique

**UN ACCORD** de coopération pour le diagnostic archéologique des sites enfouis sous la Place des Martyrs a été signé mardi à Alger entre le ministère de la Culture et l'Institut français des recherches archéologiques préventives (INRAP). L'accord prévoit le diagnostic archéologique de ces sites qui remontent à différentes époques en vue de les préserver pour les générations futures. Le directeur du patrimoine auprès du ministère de la Culture explique que l'opération a été confiée à l'INRAP en collaboration avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels. De son côté, le directeur général de l'INRAP, Paul Jacob, indique que les efforts seront orientés vers les opérations d'exploration et de classification de tout ce que le site recèle comme pièces archéologiques qui remontent à plusieurs siècles, selon les procédés de l'archéologie préventive. Ces opérations reposeront sur l'expérience d'une trentaine d'années de cet Institut et l'expertise de plus de 1 700 archéologues. Entamées récemment, les opérations d'exploration ont atteint, selon des archéologues, des étapes avancées.

R. C.

# Le bill'Art du jour

**P**arler de la diaspora africaine, de ces «*cerveaux*» qui partent ou qui sont partis, c'est une manière de mépriser les compétences nationale, locale et régionale et qui n'ont pas encore mis les voiles. L'on ne parle jamais de ces Africains, ces machines humaines, qui se battent tous les jours, qui assurent avec peu de moyens, qui essayent de changer

les choses, qui veulent des lendemains meilleurs, qui se battent ici, pas là-bas. Des Africains qui vont à l'école, qui créent des entreprises et de l'emploi, qui écrivent, qui dessinent, qui chantent ou qui rêvent sur les trottoirs. Quotidiennement, ils espèrent que

l'on puisse un jour les voir et les reconnaître. Pourquoi, on parle toujours des autres, de ceux qui sont connus ou des grands absents? Du passé et du vide ? Oserons-nous regarder ceux qui sont là, ces Africains qui ne songent pas à partir mais plutôt aspirent à un conti-

nent uni et unifié, une terre promise qui sera le berceau du progrès et des libertés ? Une Afrique inscrite dans le présent et pas dans le passé. Une Afrique d'aujourd'hui, pas celle d'hier ou de demain. Maintenant. Pourquoi compliquer les choses quand on peut faire simple ? Pourquoi importer des solutions de sorties de crises quand les réponses sont ici ? En nous et avec nous !

I. B.

## Voix d'Afrique

Par Irane Belkhedim

**Coup-franc direct**



**Entre le marteau et l'enclume**

Par Anouar M.

La Fédération algérienne de football a interdit cette saison les joueurs dépassant les 32 ans à évoluer dans les championnats de Divisions inférieures, et ce, à partir de la Ligue inter-Régions (ex-DIII). Cette mesure aurait été prise afin d'encourager plus la formation dans ces petits clubs, qui souvent, font appel à des joueurs chevronnés pour tenter d'accéder à un palier supérieur. Donc, le fait de laisser ces joueurs continuer à jouer dans ces divisions, fera que ces jeunes seront bloqués et ne pourront pas évoluer. Cependant, la FAF a-t-elle le droit de mettre au chômage des centaines de joueurs qui aspirent à subvenir aux besoins de leurs familles, surtout pour ceux qui n'ont pas eu la chance de se faire une situation avec des clubs de DI ? La FAF aurait dû réfléchir à la chose avant de mettre en application cette mesure radicale, qui ne peut en aucun cas, être en faveur du développement du football national. En effet, ces joueurs, dits chevronnés, ont un rôle extrêmement important dans ces petits clubs qu'ils aident avec l'expérience acquise en DI, et qu'ils peuvent même transmettre aux jeunes éléments qui composent les effectifs de ces équipes dites de Divisions inférieures. En outre, ces joueurs font généralement leur reconversion en entraîneurs dans ces clubs, vu que la pression est beaucoup moins importante que dans les clubs de première et de seconde Divisions. La FAF aurait donc dû penser à tous ces paramètres avant d'appliquer ces nouvelles dispositions qui pénalisent de nombreux joueurs. Celle-ci est en tout cas entre l'enclume, de mettre tous ces joueurs au chômage, et le marteau, de freiner la formation en permettant que ces trentenaires continuent à exercer. **A. M.**

Les Belouizdadis devront-ils se contenter de la préparation physique ?



Ph. > Karim B./J. A.

CR Belouizdad  
**Le Chabab rate sa préparation**

■ Même s'il est depuis quelque temps déjà à Aix-en-Provence, au sud de la France, où il tient un stage de préparation en prévision de la nouvelle saison, le CR Belouizdad n'a pas trouvé son compte lors de ce regroupement.

Par Anouar M.

En effet, le Chabab est même en passe de rater sérieusement son stage, en raison du manque de matches amicaux, puisqu'il n'a joué aucun match-test depuis son arrivée, il y a une semaine. Et pourtant, le manager, Badi, qui était derrière l'organisation de ce stage, avait tout organisé et avait même prévu des matches amicaux, dont l'un face à la formation de la Ligue 1 française, l'OGC Nice. Cependant, l'arrivée tardive de la formation algéroise, à cause du problème des visas, a fait que le club n'a pas pu bénéficier des mêmes conditions qui étaient

prévues avant. Certes, le CRB a tout ce qu'il faut côté moyens et infrastructures, mais le fait de ne pas jouer des matches amicaux jusqu'à maintenant pénalise sérieusement l'équipe qui n'a d'autres choix que de les remplacer par des matches d'application entre les joueurs. Les coéquipiers de Maâmeri auraient souhaité jouer un maximum de matches amicaux, mais cela reste un vœu qui sera difficile à appliquer. Malgré cela, l'entraîneur, Mohamed Henkouche, reste très confiant et affirme que son team fera tout ce qui est en son possible pour réussir ce stage et être fin prêt pour la reprise du championnat prévue pour le 6 août prochain. Le coach du

Chabab s'est montré très heureux, surtout pour le sérieux démontré par les joueurs qui appliquent toutes ses consignes et qui comptent réussir cette phase préparatoire, et qui interviennent à quelques jours seulement du début du championnat national. Pour Henkouche, l'important est de se préparer sérieusement et loin de toute pression, avouant que ses poulains sont décidés à faire de leur mieux pour être à la hauteur de la confiance placée en eux. Même avec l'absence, pour le moment, de matches amicaux, Henkouche n'est pas, pour autant, inquiet et avoue que tout le monde travaille d'arrache-pied. **A. M.**

Troyes  
**Amroune à l'essai**

L'attaquant algérien, Mohamed Amroune, est actuellement à l'essai à Troyes, qui évoluera cette saison en National (troisième Division française). Après une saison et demie à Mons en Belgique où il n'a joué qu'une seule rencontre suite à de nombreuses blessures, l'ancien attaquant du CRB était sans club depuis le mois de janvier. Il a récemment signé pour 2 ans à l'USM Blida, mais a rapidement résilié son contrat pour tenter à nouveau sa chance à l'étranger. Le Constantinois de 26 ans sera aligné lors du match de préparation de l'Estac face à l'AJ Auxerre, ce mercredi à 18h30 à Migennes.



DZfoot.com

Candidat à l'organisation des JO de 2016  
**Le Brésil sollicite l'appui de l'Algérie**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu une lettre de son homologue brésilien, Luiz Inacio Lula Da Silva, dans laquelle il sollicite l'appui de l'Algérie à la candidature du Brésil à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2016. Dans sa lettre, le chef de l'Etat brésilien indique que la ville de Rio de Janeiro «a été sélectionnée

comme finaliste dans la course engagée pour accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de 2016». Le président brésilien a souligné que l'appui de l'Algérie, pays ami du Brésil, «sera capital» pour organiser ce grand événement culturel et sportif dans une région qui n'a jamais eu l'opportunité d'accueillir une Olympiade et à un pays en développement de recevoir cette manifestation.

Mondiaux de Rome de natation  
**Six nageurs algériens au rendez-vous**

Six nageurs algériens dont Nabil Kebbab, le médaillé de bronze du 100 m nage libre aux JM 2009 de Pescara, participeront aux Mondiaux-2009 de Rome (bassin de 50 m) prévus du 25 juillet au 2 août, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de nata-

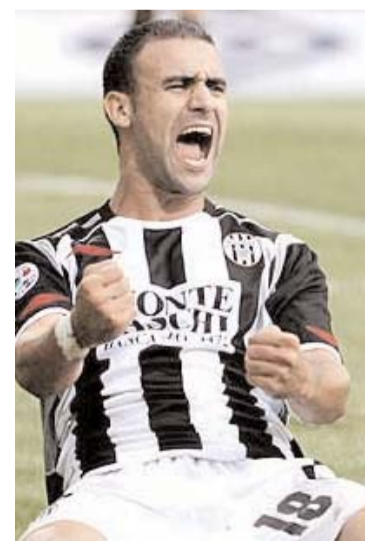
tion (FAN). Le crawler algérien (Nabil Kebbab) dont l'objectif est d'atteindre une finale dans sa spécialité (50 et 100 m nage libre) sera le chef de file de la sélection algérienne composée également de Sofiane Daïd, Naoufel Benabid, Mehdi Hamama et Fella Bennaceur.

FC Sienne

**Ghezal intéresse la Roma**

L'AS Rome, désireuse de renforcer son secteur offensif, s'intéresse de nouveau à Abdelkader Ghezal, selon la presse italienne. L'intérêt du club romain pour l'international algérien n'est pas nouveau, puisque l'actuel joueur de Sienne figure sur les tablettes de la Roma depuis quelque temps déjà. N'étant pas un goleur attiré, Ghezal a d'autres qualités à faire valoir, et la Roma s'intéresse à lui pour ses qualités physiques notamment, il constituera également une solution d'avenir pour le club vu son jeune âge. L'Algérien a été régulièrement suivi par les scouts de Roma durant la saison dernière, ces derniers ont dressé des rapports

positifs sur l'actuel joueur de Sienne. L'AS Rome et l'AC Sienne entretiennent d'excellents rapports. Giovanni Lombardi Stronati, le président de Sienne, est connu pour être un grand tifoso (supporter) de la Roma. Les rapports entre les deux équipes sont optimaux. Les négociations ont de bonnes chances d'aboutir selon *Le Blitz Quotidiano*. Pour preuve, des joueurs comme Loria, Artur, Curci, Barusso, Kharja et Gallopa sont tous des joueurs qui sont passés d'un club à l'autre. L'attaquant algérien se sent capable de franchir le pas entre son actuelle équipe de milieu de tableau et la Roma : «La Roma ? Pour moi, ça serait



plus qu'un simple rêve d'évoluer dans cette équipe. Les contacts existent et à dire vrai, je me sens prêt pour le saut de catégorie.»

DZfoot.com

# LE JOUR

D ' A L G E R I E

http://www.lejournalalgerie.com

Guendouza

## La trémie inaugurée par le wali

Ça y est, les automobilistes empruntant quotidiennement la RN 26 ne souffriront plus au niveau du carrefour de Guendouza. Ils vont même passer directement sous le nouvel ouvrage d'art construit pour désengorger le tronçon qui, au fil des ans, est devenu très surchargé par le nombre de véhicules le traversant sans compter l'agglomération qui est pour beaucoup dans les bouchons quotidiens. En effet, construite en préfabriqué, la trémie sera ouverte avec quand même un retard dû au déplacement des

réseaux d'eau potable, électrique et téléphonique et du gaz. Elle sera inaugurée par le wali de Béjaïa, Ali Bedriçi, ce matin. Des automobilistes habitués de cette route ont exprimé un ouf de soulagement en apprenant hier cette bonne nouvelle. Il faut souligner qu'environ 30 000 véhicules traversent le carrefour de Guendouza chaque jour, ce qui n'est pas facile aussi pour la régulation de la circulation qui stagne parfois des heures et agacent les usagers.

T.B.S.

## Un sac de 30 kg de kif traité découvert au port de plaisance d'Aïn Benian

Un sac contenant 30 kg de kif traité a été découvert hier à 200 mètres du port de plaisance d'Aïn Benian, indique un communiqué de la cellule de communication du Commandement des forces navales. Le sac a été découvert aux environs de midi suite à une information provenant de la station navale de Sidi Fredj, faisant état de la présence d'un sac flottant au niveau du port de plaisance d'Aïn Benian, précise ce document. A



l'heure actuelle, des unités de gardes-côtes continuent de ratisser la région comprise entre Zemmouri et Tipasa dans la perspective de trouver éventuellement d'autres sacs, ajoute-t-on



Par Aïssa Khelladi

D'abord, pendant toutes ces périodes d'avant la renaissance européenne, le Maghreb n'était pas en reste du monde, au contraire. En outre, il n'existait d'Etat nation nulle part ; donc la question ne se posait pas. Parler des luttes intestines, à l'instar de Ibn Khaldoun ou C.A.Julien, comme d'une cause décisive de la décadence, c'est omettre de rappeler que ces luttes étaient plus graves et plus nombreuses en Europe – ce qui n'a pas empêché la Renaissance. Ensuite, l'essor de la navigation implique une

géographie qui n'était pas celle de tous les Etats européens, encore moins celle du Maghreb central ou oriental. De ce point de vue, les Berbères pas plus que l'islam ne sont en cause. Les Ottomans viendront inscrire leur puissance militaire dans la maîtrise de la méditerranée, mais sans rechercher ailleurs, dans d'autres continents lointains, les conquêtes qui feront la prospérité du Portugal ou de l'Espagne, et plus tard de la France et de la Grande-Bretagne. Sous occupation ottomane, le Maghreb central participa de la façon qu'on sait à la mainmise sur la méditerranée, et s'en contenta. L'essor de la navigation n'explique donc pas tout. De même que l'appauvrissement du Maghreb, en tant que voie commerciale tradition-

## Le trait du jour

IMPORTATION DE VEHICULES EN ALGERIE  
UNE CHUTE DE 10,5% EN SIX MOIS



BÉJAÏA

## Un réseau de trafic de pistolets électriques et armes blanches bientôt devant le juge

■ Le tribunal criminel de Béjaïa va statuer prochainement sur l'affaire des trafiquants d'armes à feu de Baccaro.

Par Tarek B.S.

Ces derniers ont été arrêtés par la gendarmerie en possession d'armes blanches de type 04 alors qu'ils s'apprêtaient à les vendre aux bandes criminelles.

L'affaire a été déclenchée sur informations parvenues à la gendarmerie de Béjaïa faisant état qu'un individu répondant aux initiales A.A. habitant à Baccaro s'adonne au trafic d'armes (pistolets électriques) et de bombes lacrymogènes. Après vérification

de l'information, les services de sécurité ont tendu une souricière où A.A. et son compère B.A. ont été appréhendés dans un complexe touristique à Tichy. La perquisition d'un appartement loué à Baccaro a permis la découverte de 14 pistolets électriques, 14 chargeurs, deux couteaux et d'autres armes blanches prêtes à être écoulés.

Le principal accusé a reconnu avoir acheté les armes blanches à El Eulma et en a vendu deux à Akbou, à savoir des pistolets électriques. L'accusé a avoué aussi que son

compère est impliqué également dans cette affaire puisqu'il lui a prêté assistance dans la vente de ces armes et qu'il a vendu une arme à 700 DA puis a acheté 6 tubes lacrymogènes à une personne répondant au faux nom de F.S. et qu'il s'est avéré après une enquête qu'il portait les initiales de T.F., originaire d'El Eulma (Sétif).

Ce dernier est impliqué directement dans ce trafic illégal. Il a été convoqué plusieurs fois par la justice mais a refusé de se présenter.

T. B.S.

## RACONTE-MOI LE PASSE

## Décadence islamique, raisons d'un ratage

nelle, entre l'Est et l'Ouest, qui a suivi l'essor de la navigation en Europe. Certaines villes et certaines régions en ont souffert, mais pas l'ensemble du pays. Laisser penser que le Maghreb dépendait crucialement de ces voies-là ou, ce qui revient au même, qu'il en retirait une grande part de sa prospérité (Abdelkader Djeghloul) relève de l'exagération historique.

Reste l'absence des «corps intermédiaires», à commencer par les processus associatifs de base, qui ont joué un rôle, certes, fondamental dans l'avènement des Lumières et, par la suite, la démocratisation de l'Occident. Ils furent absents, en général, en terre musulmane. La nature des pouvoirs, repliés sur des forces réduites, tribales, voire familiales ; la nature de la

société elle-même, égalitaire plus qu'ailleurs, par coutume et par religion ; l'absence d'activités industrielles qui auraient pu faire émerger une bourgeoisie active, et du coup sa représentation au sein du pouvoir. Sans oublier la nature de l'islam par rapport au christianisme, où les mésaventures de l'Eglise ont laissé place à des organisations pour défendre ses intérêts, et participer ainsi à la formation de ces fameux corps intermédiaires. Tout cela peut être invoqué pour expliquer la mise hors-jeu des pays musulmans, Maghreb en tête. Mais est-ce suffisant ? Militairement, les Musulmans étaient défaits à l'Est par les Mongol, à l'Ouest par la reconquête espagnole, et cela même indépendamment de la Renaissance. En position

de vaincus, malgré les illusions entretenues par les Ottomans – un empire aussi factice, parce que militarisé, que coupé de la population locale – les Maghrébins, proches de l'Europe, ne pouvaient suivre qu'en spectateurs la retentissante révolution des Lumières. La décadence que l'on peut observer auparavant, qui expliquerait les défaites militaires elles-mêmes, et que l'on pourrait faire remonter, comme c'est devenu à la mode aujourd'hui (Voir travaux de Arkoun) à la «clôture dogmatique» d'Ibn Taymia, cette décadence n'explique pas cependant le ratage de la Renaissance, puis de la révolution industrielle, par les Musulmans.

A. K.